

FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ 2025 - 2026 *EN MAYENNE*

Cette feuille de route 2025 du numérique en santé en Mayenne s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du numérique en santé en Pays de la Loire, orientation stratégique 2025-2028.

Elle a pour ambition de porter des actions pour répondre aux besoins de terrain exprimés par les acteurs locaux de la santé (directions d'établissements sanitaires ou social et médico-social, les professionnels de santé en exercice libéral, les directions du numérique, etc...) notamment :

- lors des comités e-santé
- des rencontres terrain des professionnels de l'ARS des Pays de la Loire et de sa direction territoriale, de la Caisse Primaire d'assurance maladie de la Mayenne et du GRADeS des Pays de la Loire.

Elle valorise les initiatives réalisées par les professionnels du secteur sur la thématique du numérique en santé pour les déployer plus largement sur le territoire.

Afin d'établir cette feuille de route, les spécificités du territoire ont été prises en compte telles que :

- la coupure du cuivre prévue à partir du 26 janvier 2026, touchant prioritairement la Mayenne, qui amène les professionnels utilisant le fax à amorcer une réflexion sur l'usage de nouveaux outils de communication sécurisés,
- la poursuite du projet territorial de la Mayenne consistant à équiper et former les équipes des ESMS PA/PH pour la réalisation d'actes de télésanté en s'appuyant sur des expertises réalisées par des équipes locales (notamment du CH de Laval, du CH Nord-Mayenne et du CH Haut-Anjou),
- les réflexions et les remontées statistiques liées à l'usage des services et référentiels socles du Ségur numérique en santé (Dossier Médical Partagé, Identité Nationale de Santé, Pro Santé Connect et la messagerie sécurisée de santé) ainsi que l'usage par les citoyens de Mon espace santé en Mayenne.

Elle se décline en 4 priorités comportant chacune des objectifs distincts et recense des besoins/actions mises ou à mettre en place pour soutenir le déploiement du numérique en santé en Mayenne.

4 axes prioritaires

*Accompagner les usagers à
l'utilisation de Mon Espace Santé*

*Renforcer la sécurisation des échanges
entre professionnels et/ou patients*

*Développer l'usage du Dossier
Médical Partagé*

*Renforcer et optimiser l'usage du
numérique au service des parcours*

01. ACCOMPAGNER LES USAGERS À L'UTILISATION DE MON ESPACE SANTÉ

Objectifs & perspectives

- Faire connaître Mon Espace Santé (citoyen/aidant).
- Utiliser Mon Espace Santé pour devenir acteur de sa santé (citoyen/aidant).

Actions

- Sensibiliser les usagers à l'utilisation dans les lieux de soins (notamment via des écrans).
- Sensibiliser la jeune génération dans les lycées/universités
- Développer des lieux d'activation Mon espace santé.
- Former et accompagner sur l'usage de Mon espace santé dans les espaces France Services par les conseillers numériques et les ambassadeurs.

Indicateur de réussite

Taux d'activation de Mon Espace Santé
(Cible : 30%)

02. DÉVELOPPER L'USAGE DU DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Objectifs & perspectives

- Alimenter et consulter Mon Espace Santé pour favoriser la continuité du parcours de soins.
- Faciliter l'appropriation du DMP pour tous les professionnels de santé (ergonomie etc...).

Actions

- Avoir des ambassadeurs soignants dans les établissements sanitaires pour informer sur le DMP (entre pairs).
- Former les professionnels de santé au numérique dans le cadre des formations initiales et continues.
- Informer les professionnels sur les fonctionnalités et les obligations réglementaires de Mon espace santé.
- Améliorer l'utilisation du DLU.
- Recenser les freins techniques et ergonomiques à l'utilisation du DMP.

Indicateurs de réussite

- Nombre de documents/hab/an alimentant MES (cible de 6)
- Taux d'alimentation du DMP (cible de 80%)
- Taux de consultation du DMP (cible de 40%)

03. RENFORCER LA SÉCURISATION DES OUTILS ET DES ÉCHANGES ENTRE PROFESSIONNELS ET/OU PATIENTS

Objectifs & perspectives

- Normaliser l'usage de moyens sécurisés favorisant la coordination ville-hôpital et le suivi des soins des patients.
- Accompagner les professionnels dans l'inclusion des outils sécurisés tels que la MSS au sein de leur pratique professionnelle.

Actions

- Sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques garantissant la sécurité de l'information.
- Optimiser l'usage des dossiers usagers informatisés.
- Sécuriser les échanges avec les services du ministère de la justice dans le cadre d'une mesure de protection, ou d'une mesure éducative.
- Accompagner les professionnels dans la transition zéro fax.
- Démocratiser l'usage de la messagerie sécurisée de santé entre professionnels, la messagerie sécurisée citoyenne pour les échanges professionnels/patients et/ou l'usage de messageries instantanées sécurisées.

Indicateurs de réussite

- Taux de qualification INS (ES/ESMS) : cible 80%
- Taux d'émission de MSS par couloir : cible 70%

04. RENFORCER ET OPTIMISER L'USAGE DU NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PARCOURS

Objectifs & perspectives

- Développer l'usage des outils numériques chez les professionnels de santé (libéraux, ESSMS, Sanitaire).
- Informer les professionnels sur les outils existants dans le cadre d'un parcours patient.

Actions

- Former les praticiens libéraux intervenants en EHPAD aux outils de Télésanté.
- Pérenniser les usages Télésanté au sein des EHPAD et FAM/MAS en proposant des retours d'expériences aux équipes.
- Sensibiliser les professionnels aux nouveaux outils tels que l'ordonnance numérique ainsi que d'outils facilitant la coordination.
- Acculturer à l'utilisation de l'annuaire de Télésanté recensant l'offre de téléexpertise et de téléconsultation en région dont la Mayenne.
- Promouvoir les outils numériques sécurisés (plateformes de télésanté...) existants en Mayenne.

Indicateurs de réussite

- Taux de professionnels libéraux qui pratiquent la téléexpertise et/ou la téléconsultation (cible : 80%)
- Taux d'ESSMS PA/PH équipés d'outils de télésanté (cible : 70%)